

Print

Vol MH17 et les dessous d'une enquête tronquée

De [Oscar Fortin](#)

Global Research, août 15, 2015

[Humanisme](#)

Url de l'article:

<http://www.mondialisation.ca/vol-mh17-et-les-dessous-dune-enquete-tronquee/5469442>

[En juin dernier](#), l'ébauche des résultats de l'enquête sur les causes de l'écrasement du vol MH-17 malaisien a été remise, selon leurs auteurs, à l'OACI et aux pays concernés par cette enquête. Chacun est invité à en prendre connaissance et à formuler, le cas échéant, ses commentaires. L'objectif étant de rendre public ce Rapport en octobre prochain, après avoir pris connaissance des commentaires et d'en avoir intégré les éléments jugés les plus pertinents.

Il importe de noter que les pays qui intègrent le groupe chargé d'enquêter sur l'écrasement du Boeing de la Malaisie, les États-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne, l'Australie et les Pays-Bas. Ce dernier est celui qui dirige cette enquête. Il est curieux que ces pays qui intègrent, par leurs spécialistes et techniciens ce groupe d'enquêtes, n'aient pas encore en main toutes les données de cette enquête ayant servi à la rédaction de ce Rapport.

La Résolution 2166 du Conseil de sécurité des Nations Unies

Pour bien comprendre le déroulement de cette enquête, il faut replacer à sa base cette [Résolution 2166](#) du Conseil de sécurité des Nations Unies, votée à l'unanimité le 21 juillet 2014. Elle constitue la référence principale qui détermine l'encadrement et les objectifs d'une enquête internationale qui soit exhaustive, minutieuse et indépendante, conformément aux directives de l'aviation civile internationale (OACI).

Au point 4 de cette résolution, les membres du Conseil de sécurité apprécient le fait que l'Ukraine travaille déjà en concertation avec l'OACI (...) et engage tous les États à fournir, sur demande, une assistance pour les enquêtes civiles et judiciaires relatives à cet incident.

Au point 13, les membres se réjouissent que le Secrétaire général ait offert la coopération pleine et entière de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de l'enquête susmentionnée, et les prie de déterminer les options possibles pour l'appui de l'Organisation à cette enquête et de lui faire rapport sur les faits nouveaux pertinents.

Voilà donc le mandat et le cadre dans lequel le Conseil de sécurité des Nations Unies souhaite que se réalise cette enquête importante sur les causes de l'écrasement et les responsables qui en sont à l'origine.

Le jour même de l'adoption de la Résolution 2166, Kiev se préparait déjà à confier le mandat de l'enquête, non pas à l'OACI, comme le suggère la Résolution 2166 et la [Convention de Chicago](#), mais aux Pays-Bas.

Faut-il voir dans la [déclaration](#) du Président de l'OACI, en date du 23 juillet, un rappel à Kiev du rôle de coordination que son organisme se doit d'assumer dans cette enquête?

À la lumière de la Résolution 2166 : les dérives que nous pouvons noter.

À peine votée cette résolution 2166 du C.S. , Kiev s'est délestée de l'OACI pour confier la coordination de l'enquête au gouvernement des Pays-Bas. Cette décision se comprend mal à partir de cette volonté des membres du C.S. pour que cette enquête se réalise sous la coordination et en concertation avec l'OACI.

POURQUOI cette mise à l'ombre de l'OACI, renvoyée à un rôle secondaire et sporadique?

Début août, quatre pays du groupe d'enquêtes signent un [pacte de confidentialité](#). Il s'agit de l'Ukraine, des Pays-Bas, de l'Australie et de la Belgique. Faudrait-il y voir une certaine présence de l'OTAN dont le siège est justement à Bruxelles? On se souviendra que les [témoignages](#) de la présence d'avions militaires dans les parages du vol MH-17 pouvait répondre à certains ordres de l'OTAN

POURQUOI ce pacte de confidentialité dont l'élément essentiel est qu'aucune information ne saurait être transmise sans l'accord des quatre et [que vient faire la Belgique](#) qui ne fait même pas partie du groupe de pays qui intègrent le groupe chargé de l'enquête?

Certains pays dont les États-Unis et l'Ukraine se refusent de transmettre au groupe de pays impliqués dans l'enquête tous les documents sollicités par l'un ou l'autre de ces pays. Par exemple, l'intégralité des boîtes noires tout comme celle des bandes contenant les échanges entre la Tour de Contrôle et les pilotes n'ont pas été remises à la Russie. Il en va de même pour les photos satellites dont disposent les États-Unis lesquelles ne sont pas remises aux enquêteurs et aux pays membres. Les Pays-Bas [refusent](#) de déclassifier des documents.

POURQUOI [cette mise à l'écart de la Russie](#), membre de plein droit du groupe d'enquêtes et pourquoi ces restrictions à l'information alors que le C.S. souhaite une enquête exhaustive, minutieuse et indépendante ?

Certains chercheurs indépendants qui poursuivent leur enquête sur le terrain trouvent certains objets de nature à avoir une incidence sur l'enquête. C'est, entre autres, le cas d'un chercheur qui a trouvé une pièce très importante pouvant permettre de découvrir des informations déterminantes sur les causes de l'écrasement. Il raconte son histoire [ici](#).

On relève également le fait que les responsables de l'enquête n'ont fait à ce jour aucune démarche auprès des fabricants des missiles et lances missiles dont on soupçonne être l'arme utilisée pour attaquer l'avion civil. Je vous invite à lire [cet article](#) d'un avocat canadien portant sur cette enquête.

POURQUOI ce refus de preuves potentielles et pourquoi cette omission de consultation auprès du principal fabricant de ces armes?

Cette liste d'irrégularités pourrait sans doute s'allonger encore plus, de nombreux autres faits y sont relevés ici et là, mais déjà, ceux signalés plus haut suffisent pour nous convaincre que cette enquête est loin de ce qu'en dit la Résolution 2166 à l'effet d'être exhaustive, minutieuse et indépendante. Quant à la transparence, inutile d'en parler, elle n'y est tout simplement pas.

Dans le cas de cette enquête , on ne peut qu'être d'accord avec la position de la Russie qui veut une enquête exhaustive et transparente, ne laissant rien au hasard et agissant en toute indépendance d'influences politiques.

À ce sujet, nous avons tous intérêt à prendre connaissance des [propos du ministre des relations extérieures](#) de Russie, portant spécifiquement, dans sa première partie, sur cette enquête.

La saga de cette enquête n'a pas fini de nous surprendre et risque de se perdre dans la nuit des temps. Trop d'éléments demeurent en suspens et tout laisse croire que ceux qui en ont le contrôle s'assureront à ce la seule vérité qui en résulte soit celle qu'ils auront initialement programmée.

Oscar Fortin
Humanisme

Disclaimer: The contents of this article are of sole responsibility of the author(s). The Centre for Research on Globalization will not be responsible for any inaccurate or incorrect statement in this article.

Copyright © Oscar Fortin, Humanisme, 2015